

AM Provence Route

Village d'entreprise ERO-RN7

84700 SORGUES

Tél : 04 90 39 34 50

**DEMANDE D'AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**PIÈCE JOINTE N°7 - NOTE DE PRÉSENTATION NON
TECHNIQUE**

(8° de l'article R.181-13 du code de l'environnement)

**Département du Vaucluse (84)
Commune de PERNES-LES-FONTAINES
Lieu-dit "Sainte-Marie"**

Février 2025

Suivi du document :

Version	Date	Objet de la mise à jour	Rédaction	Vérification
1.0	Février 2025	Rédaction du dossier	Romain SYLVESTRE, Chargé d'études GEOENVIRONNEMENT GEOENVIRONNEMENT Le Calypso 25 rue de la Petite Duranne 13290 AIX-EN-PROVENCE SIREN : 514 127 489	Philippe EBREN, GEOENVIRONNEMENT Gérant GEOENVIRONNEMENT Le Calypso 25 rue de la Petite Duranne 13290 AIX-EN-PROVENCE SIREN : 514 127 489

LA SOCIÉTÉ 4 M PROVENCE ROUTE

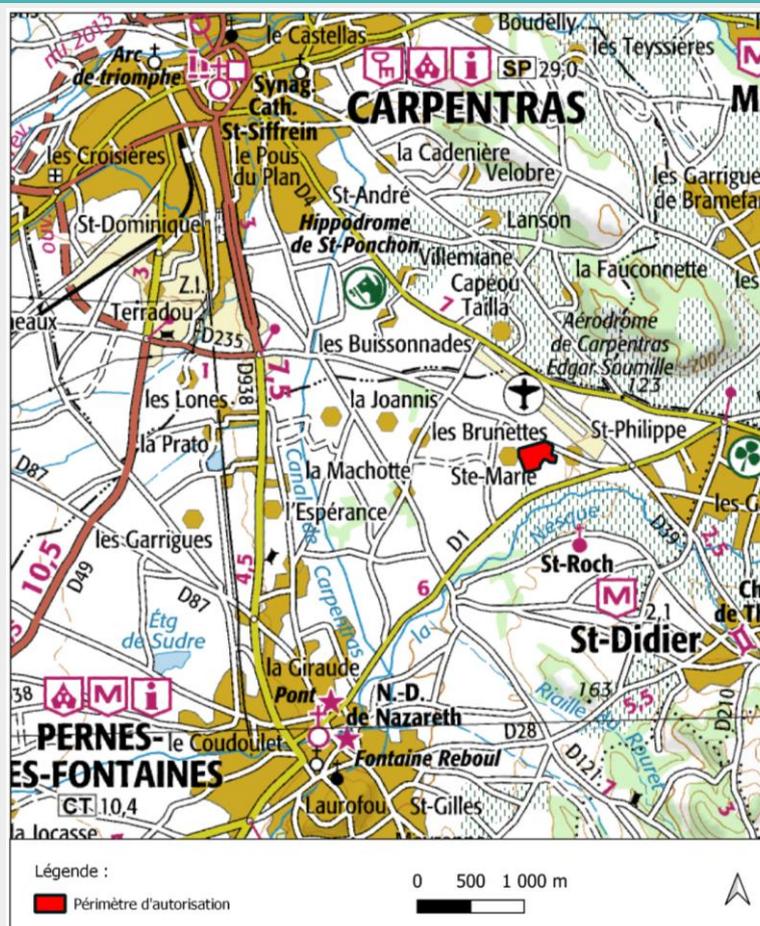


La société 4M PROVENCE ROUTE a été créée en 1927, elle fait partie du groupe MEREU depuis 1982.

4M PROVENCE ROUTE est installée dans le Vaucluse depuis 1975. Elle propose ses services pour la réalisation de travaux de terrassement, d'enrobés, de canalisation & voirie et de démolition.

La seule carrière du groupe est la carrière alluvionnaire de Sainte-Marie, sur la commune de Pernes-les-Fontaines (Vaucluse). Depuis des décennies, l'exploitation de la carrière à ciel ouvert de sable et gravier, a assuré l'approvisionnement en tout-venant de différents chantiers routiers du Vaucluse, et notamment celui du TGV Méditerranée, ainsi que des chantiers des départements limitrophes.

En raison des volumes de production plus faibles qu'initialement estimés, le gisement de la carrière de Sainte-Marie actuellement autorisée n'est pas épuisé. Plutôt que de fermer une carrière en exploitation et d'en ouvrir une nouvelle, l'ensemble des documents cadre des carrières dont le Schéma Régional des Carrières préconisent de les prolonger. Voilà pourquoi la société 4M PROVENCE ROUTE souhaite prolonger la durée d'exploitation de 15 ans, dont seulement 10 ans pour l'exploitation du gisement et 5 ans de plus pour le réaménagement par remblaiement. Le projet se situe sur la commune de Pernes-les-Fontaines, au lieu-dit « Sainte Marie », dont l'accès se fait par le chemin de Saint-Gens, à 2,3 km au Nord-Est du centre historique de la commune.



Projet de renouvellement de la carrière Sainte Marie

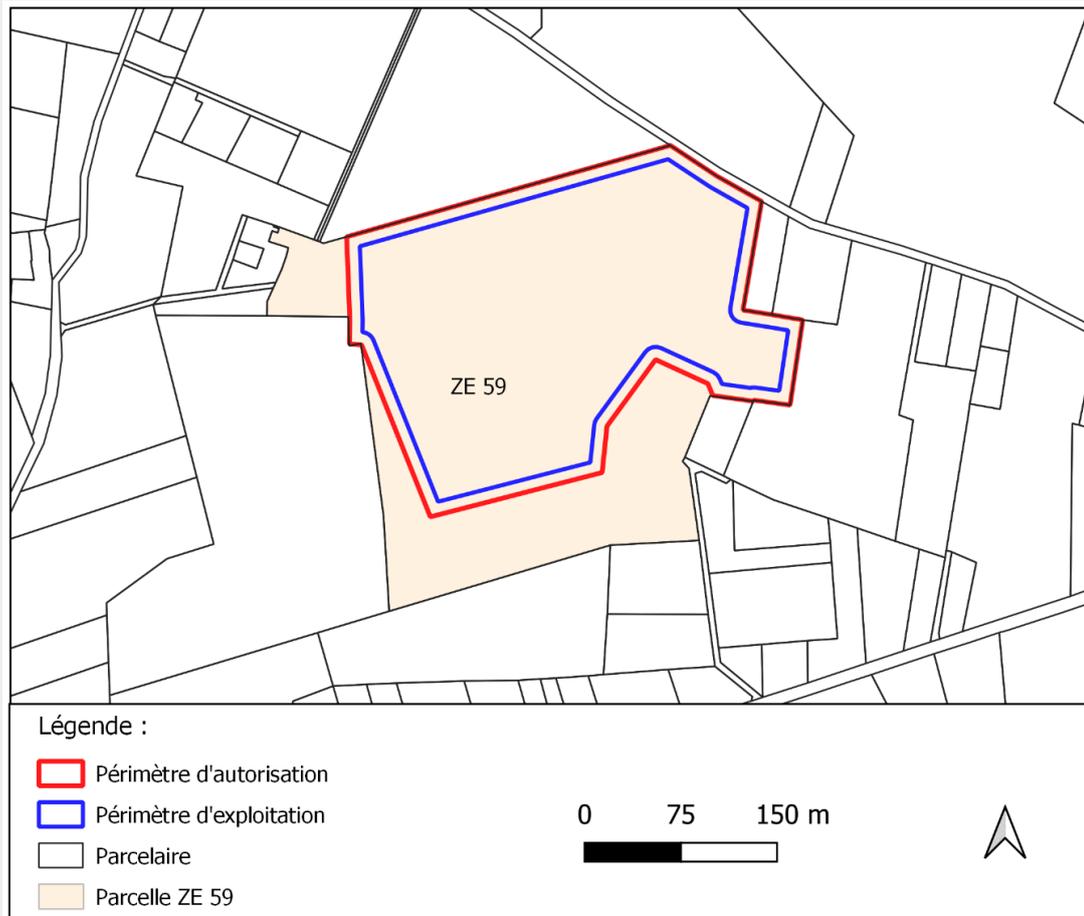
Périmètre d'autorisation : 60 341 m² (6,03 ha)

Périmètres d'extraction : 53 824 m² (5,38 ha)

Production annuelle moyenne (variante maximale) : 6 325 t/an

Production maximale : 85 000 t/an

Durée sollicitée : 15 ans (10 ans d'extraction et 5 ans pour finaliser la remise en état)



Volume de gisement valorisable : 63 234 m³

Cote minimale d'extraction : 1 mètres au-dessus des plus hautes eaux et profondeur d'extraction ne dépassant pas 6 m par rapport au TN

Remblaiement au maximum possible, sans dépasser le TN initial. 187 000 m³ de déchets inertes nécessaires en cas de remblaiement global du site à la cote 113 m NGF.

Une seule phase
d'extraction
(10 ans)

Une phase de
réaménagement
en parallèle puis
après
(15 ans)

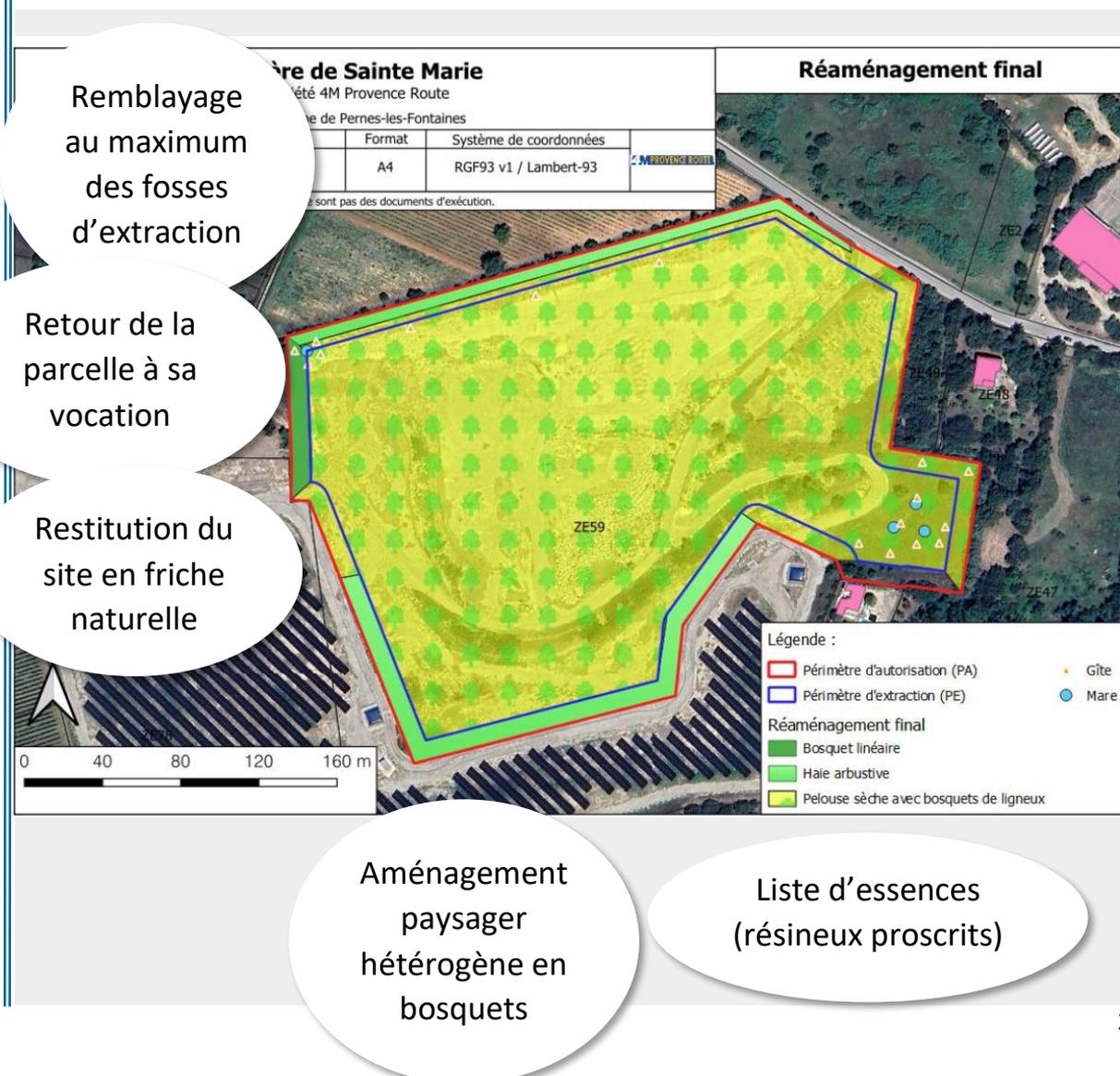
Exploitation hors
d'eau

Pas de tir de
mine
(extraction
mécanique)

POURQUOI ? LES ENJEUX TECHNIQUES

- ➔ Valorisation du gisement encore disponible, sans avoir à ouvrir de nouvelle carrière dans le secteur
- ➔ Répondre aux besoins locaux en tout venant et permettant le recyclage des déchets inertes du BTP
- ➔ Traitement des matériaux du BTP sur place
- ➔ Projet à l'écart des zones les plus habitées, à proximité d'une autre carrière et de l'aérodrome

LA REMISE EN ETAT FINALE



LES EAUX SOUTERRAINES



Carreau d'exploitation situé à 1 mètres des plus hautes eaux connues, un suivi hydrogéologique d'un an validera la profondeur maximum. D'ici là, une profondeur maximum d'extraction de précaution est fixée à 109,5 m NGF par un hydrogéologue.

Contrôle mensuel du niveau piézométrique sur 4 piézomètres (dont 2 nouveaux)

Cuve GNR 1500 L électrique double peau sur aire étanche reliée à un séparateur hydrocarbure

Pas de prélèvement d'eau souterraine dans le cadre du projet

LES EAUX SUPERFICIELLES



Infiltration naturelle préservée des eaux de ruissellement

Le projet n'implique pas d'étendue ou de cours d'eau

Maintien de la gestion des eaux extérieures du site actuelle

Alimentation du site par le canal de Carpentras

LA FAUNE ET LA FLORE



Exemples d'espèces présentes sur le site :



Miniopère de Schreiber
(*Miniopterus schreibersii*)
Source PNA chiroptères



Crapaud calamite
(*Epidalea calamita*)
Source : Naturalia



Couleuvre de Montpellier
(*Malpolon monspessulanus*)
source : INPN

Enjeux sur la zone d'étude :

Faibles à nuls	Modérés	Forts à très fort
- Oiseaux - Flore	- Habitats naturels - Invertébrés - Reptiles - Amphibiens	- Mammifères (Chiroptères)

Mesures écologiques

- ✓ **1 mesure d'évitement** consiste à laisser hors zone d'extraction les éléments remarquables (Bordures nord et zones réaménagées à l'Est)
- ✓ **7 mesures de réduction** seront prises de sorte que les impacts résiduels seront, au maximum, faibles ;
- ✓ **1 mesure d'accompagnement** écologique sera mise en place durant la durée de vie du site.

Moyennant l'application de ces mesures, les impacts résiduels du projet sur la faune et la flore sont négligeables à positifs.

LE PAYSAGE



Le site (préexistant) est localisé dans un milieu anthropisé, secteur agricole (serres, vignes), industriel (carrière SYLVESTRE, aérodrome) des habitats dispersés à proximité.

La topographie du secteur étant relativement homogène, et le site exploité en dent creuse, la carrière restera peu perceptible dans le paysage. De plus, les nombreux écrans visuels (végétation) situés autour du site n'offrent qu'une visibilité éloignée ou furtive du site depuis les axes de perception les plus probables.



LES RIVERAINS



La carrière Sainte Marie se trouve au Nord-Est de la commune de Pernes-les-Fontaines, à proximité de l'aérodrome (au Nord-Est) de la plateforme SYLVESTRE (au Nord-Ouest). Il est à distance des principaux quartiers d'habitation, mais toutefois à proximité de quelques habitations isolées.

Les plus proches sont situées au nord.

Le contexte autour du site



- ➔ **Le bruit :** dispositions pour limiter les bruits aux engins (dont un signal sonore de recul adapté), mesures de bruit effectuées régulièrement pour contrôler la conformité des sites vis-à-vis des seuils réglementaires.
- ➔ **Les poussières :** Contrôle régulier des émissions de poussières pour vérifier la situation de l'exploitation vis-à-vis des objectifs départementaux de limitation des retombées de poussières.
- ➔ **Le trafic :** la rotation des camions sera effectuée à 70% en double fret. Le site sera ouvert sur une plage horaire de 12h de manière à répartir la circulation des camions, en évitant autant que possible les horaires de fort trafic routier.